

# Compte-rendu du conseil de quartier Centre-Sud

## Jeudi 11 Juin 2015

### Elus présents:

Monsieur le Maire,

Madame Pesci (adjointe au maire chargée de l'Environnement, du Développement durable, des Espaces verts et de l'Agenda 21),

Madame Denis (adjointe au maire chargée du Cadre de vie, de la Propreté et du Tourisme),

Monsieur Kanfoudi (adjoint au maire chargé de l'Education Populaire, de la Démocratie Locale et des Conseils de quartiers).

### Référents présents :

Monsieur Manzano Mata, Madame Marin, Madame Rémy-Boillat, Madame Meynckens, Monsieur Riccardi, Monsieur Dembele, Madame Pinganaud, Monsieur Bertheuil, Monsieur Coutard

Animatrice de séance : Madame Marin

Secrétaire de séance : Monsieur Riccardi

Début du conseil de quartier Centre-Sud : 19h50

L'animatrice de la séance, Madame MARIN, rappelle l'ordre du jour :

1. Organisation du conseil de quartier avec la présentation du règlement intérieur
2. Présentation et inscription sur les différents ateliers
3. Diverses questions sur le quartier

Les problèmes de circulation sont abordés en premier. L'animatrice fait un rappel sur les problématiques du quartier, à savoir :

- stationnement gênant
- places « handicapés » non respectées
- véhicules tampon sur la zone bleue

La parole est ensuite donnée aux citoyens souhaitant intervenir sur le sujet.

Une habitante intervient sur le fait que les enfants du quartier ne peuvent plus circuler librement dans le quartier, notamment à cause de la vitesse excessive des voitures et des motos faisant du rodéo dans la rue de la Capsulerie ce qui est un danger pour les piétons -a fortiori- pour les enfants.

Un habitant indique que nombre d'enfants circulent dans le quartier et que vitesse excessive des voitures et rodéo des motos créent un réel problème de sécurité, au quotidien dans le quartier.

Le Directeur Général Adjoint du pôle sécurité présente le principe d'enlèvement des véhicules. Le service des ASVP fait un marquage du véhicule pendant 7 jours, après ce délai de 7 jours une procédure d'enlèvement peut-être demandée à la Police Nationale. Il annonce que les ASVP procèdent dorénavant à des verbalisations électroniques.

Un habitant/référent expose le fait que des aménagements pourraient être envisagés pour résoudre les problèmes de circulation, comme par exemple l'installation de ralentisseurs.

Le Directeur Général des Services Techniques répond que la réglementation sur les ralentisseurs est très claire, il ne peut pas y avoir de ralentisseur en virage pour la sécurité des motards, mais que d'autres solutions peuvent être envisagées avec l'installation de mobiliers urbains adaptés.

Un habitant pose, en outre, la question de la mise en place de caméras de vidéosurveillance dans la rue de la Capsulerie.

Monsieur le Maire répond que la Police Nationale n'engage plus de course-poursuite avec les motos faisant du rodéo, et propose de résoudre le problème avec du mobilier urbain dans les rues de la Capsulerie et Robespierre.

Un habitant pose le problème de la circulation des scooters sur les dalles dans les cités et qui représentent un danger pour toute la population.

Madame Pesci fait une proposition d'organiser une balade urbaine avec l'adjointe en charge de l'aménagement, Madame Colou et de faire, à cette occasion, un état des lieux des différents problèmes, pour avoir une vision globale sur le quartier. Madame Pesci rappelle que la mise en place du stationnement en épis, rue Robespierre, est à l'étude afin d'empêcher le double-stationnement dans cette rue. Elle fait savoir que le passage des camions desservant les entreprises et celui des cars Eurolines constituent un problème récurrent pour le quartier.

Un habitant/référent propose de mettre une partie de la rue Robespierre (partie qui se situe entre le carrefour de la rue Capsulerie/Sesto Fiorentino/Robespierre et la rue Désiré Vienot) en double sens pour résoudre une partie du problème de stationnement dans cette rue.

Madame Pesci indique que cette solution ne peut-être envisagée car cela augmenterait le flux de véhicules sur cette portion de la rue Robespierre ce qui pourrait poser des problèmes de sécurité pour le groupe scolaire Paul Langevin.

Monsieur Kanfoudi intervient pour pointer les problèmes au niveau de la sécurité pour les enfants et les habitants si cette portion de la rue Robespierre était mise en double sens.

Un habitant indique que le stationnement en épis d'une partie de la rue Robespierre peut résoudre le problème du double-stationnement.

Ensuite, l'animatrice expose les problèmes en matière de sécurité :

quels sont les moyens que la municipalité va mettre en place pour la partie du quartier classé en Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) ?

la possibilité d'avoir un commissariat de plein exercice sur le territoire bagnolétais

le classement du quartier en Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP)

le manque d'éclairage public dans les cités

le risque potentiel d'incendie causé par la multiplication de barbecues sauvages

Monsieur Kanfoudi annonce que le Contrat Local de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CLSPD) a été remis en place et principalement axé sur deux volets : la délinquance dure et la prévention. Cette instance sera chargée de rechercher des réponses adaptées aux situations locales pour une meilleure coordination des acteurs en matière de prévention et de lutte contre la délinquance. Il rappelle qu'une invitation a été remise à chaque conseil de quartier de Bagnoleet pour siéger à cette instance avec deux représentants : un titulaire et un suppléant, qui auront pour mission de faire le lien entre le Conseil de Quartier et le CLSPD.

La municipalité indique que le classement en Quartier Prioritaire de la Ville amène par exemple, des subventions supplémentaires pour des associations intervenant dans le domaine de l'alphabétisation ou pour celles favorisant le vivre-ensemble.

Une habitante/référente informe la municipalité que la porte de sortie du parking P4, situé au 57 rue Robespierre, a été entièrement soudée. Cela pose problème car cette porte est une porte coupe-feu de secours qui doit impérativement s'ouvrir pour la sécurité.

Un habitant suggère que la présence des ASVP sur le haut de la rue de la Capsulerie pourrait résoudre une partie du stationnement dans cette rue mais ils n'y viennent jamais.

Un habitant signale que les ASVP s'arrêtent au niveau du magasin Franprix et ne montent plus dans la rue de la Capsulerie.

Un habitant informe qu'une manifestation aura lieu le samedi 13 juin à 11h au rond-point devant la tour Gallieni pour demander le classement du quartier en ZSP et obtenir un commissariat de plein exercice sur Bagnoleet afin d'en finir avec le trafic de drogue de la Capsulerie.

Les problèmes concernant les questions de propreté du quartier sont abordés.

L'animatrice commence par une question sur la dératisation du quartier, à savoir : quand, comment, par qui et où auront lieu les campagnes de dératisation ?

Madame Pesci nous informe que deux campagnes de dératisation sont prévues par an. Les campagnes sont prévues au mois d'avril et de septembre. La prochaine campagne de dératisation aura lieu vers fin septembre /début octobre 2015.

Le DGA du pôle sécurité explique que le problème majeur est que les différents intervenants ne se concertent pas pour traiter l'ensemble du quartier au même moment de l'année. Pour résoudre cela, la mairie avec Est-Ensemble, les différents bailleurs sociaux et les copropriétés ont été réunis pour permettre de faire une campagne de dératisation coordonnée sur le quartier.

Un habitant/référent intervient sur le fait qu'au niveau de la cité Robespierre (2/4 rue de la Capsulerie et 3 rue Désiré Vienot), il y a une recrudescence des rats et demande si une intervention pourrait être prévue avant la seconde campagne prévue à la fin du mois de septembre.

La municipalité nous informe qu'il est possible de demander au prestataire de faire une nouvelle dératisation sur la cité Robespierre avant la seconde campagne de dératisation de fin septembre.

Un habitant/référent pose aussi le problème du ramassage des sacs poubelles sur la voirie.

Monsieur le Maire annonce qu'il souhaite reprendre la compétence du ramassage des dépôts sauvages et corbeilles de rue à Est-Ensemble d'ici la fin de l'année pour résoudre ce problème.

Plusieurs habitants du quartier souhaiteraient connaître les solutions concernant la présence d'animaux sauvages comme les renards et la présence en nombre des pigeons sur le quartier.

Madame Denis répond que pour les pigeons, le service d'hygiène est en train d'étudier un processus pour les attraper et pour la présence d'animaux sauvages, Est-Ensemble pourrait procéder à la capture de ceux-ci.

Un habitant pose une question sur les poubelles des commerces de proximité dans la rue Robespierre qui débordent régulièrement et constate que certains commerçants n'hésitent plus à mettre leurs déchets dans les poubelles publiques.

Madame Denis informe que certains commerçants ne veulent pas prendre de poubelles supplémentaires, pour ne pas payer de taxes supplémentaires !

Madame Pesci demande si les ASVP peuvent intervenir sur le problème évoqué.

Le DGA du pôle sécurité répond qu'il est tout à fait possible que les ASVP interviennent car ils sont habilités à intervenir pour ce genre de problème, il suffit juste de les former.

Le conseil de quartier souhaiterait connaître les projets sur le terrain ex-EDF et quelles seront les constructions prévues ?

Monsieur le Maire nous informe que le terrain ex-EDF a été vendu en deux portions. Le groupe Novaxia a procédé au rachat du 90 rue Robespierre avec un projet immobilier de 380 logements étudiants avec des tours de 16, 12 et 10 étages. La tour de 16 étages pose un problème car elle donnerait sur la cour de la maternelle Paul Langevin.

Il a donc été demandé à Novaxia de proposer plusieurs projets moins denses sur l'ensemble du terrain et d'y intégrer la possibilité d'avoir un équipement public et de créer un accès avec l'avenue de la République.

Monsieur le Maire évoque la possibilité que l'entreprise LEGRAND pourrait acquérir une partie du terrain pour créer un campus consacré à la formation de ses employés mais aucun permis n'a, pour le moment, été déposé.

Le conseil de quartier souhaiterait connaître les projets de la municipalité sur l'ancien terrain de basket, le projet SERAP, la signalisation du centre social Fosse-aux-Fraises et l'agora situé entre le 57 rue Robespierre et le 17 rue de la Capsulerie.

Monsieur le Maire prend la parole concernant le projet SERAP et annonce le lauréat du concours, à savoir : MP&A - Marina (projet 2)

Un habitant/référent pose la question de l'équipement public dans le projet.

Monsieur le Maire annonce qu'il est toujours possible de discuter avec COFFIM pour intégrer un équipement public. Il annonce que dans le cadre de la construction, COFFIM propose de financer entièrement la rénovation du parking P4 sud et de créer un square ou jardin. Le permis de construire doit normalement être déposé dans quelques semaines.

L'animatrice donne la parole libre à l'ensemble de la salle.

Monsieur Kanfoudi annonce que la coordination pour les conseils de quartiers, prévue dans la Charte des conseils de quartiers de Bagnolet, sera lancée en septembre 2015

Un habitant/référent évoque les problèmes de trous dans la rue Sesto-Fiorentino qui représentent un danger pour les véhicules et les cyclistes

Monsieur Kanfoudi informe qu'il y a un nouveau prestataire pour les problèmes de voirie et que cela peut être résolu rapidement. Il insiste sur l'utilité d'une balade urbaine qui serait efficace pour identifier les problèmes du quartier

Un habitant indique à la municipalité que le feu tricolore de la rue Sesto-Fiorentino, à l'angle de l'école Paul Langevin, est à moitié tourné ce qui peut présenter un danger pour les piétons comme pour les véhicules.

Fin du conseil de quartier Centre-Sud : 22h00